

LA SOLUTION CONTRE LES PRINCIPALES MALADIES DU TOURNESOL

 **Amistar® Gold**

syngenta®

 **Amistar® Gold**

- **Composition :**
125 g/l d'azoxystrobine
et 125 g/l de difénoconazole
- **Formulation :** SC
- **Cibles :** Phoma, Phomopsis
et Sclérotiniose
- **Dose homologuée :** 1 l/ha
- **Stade d'application :**
entre BBCH 20 et 39
- **Nombre d'applications
maximum en tournesol :**
2 applications par an
à 21 jours minimum
- **DAR :** BBCH 39
- **ZNT organismes
aquatiques :** 5 m par rapport
à un point d'eau dont 5 m
de DVP
- **DSPPR :** 3 mètres
- **Délai de rentrée :** 6 heures
- **Emballages :**
S-pac® en 5 l (4 x 5 litres)

TECHNOLOGIE APPROUVÉE



AMISTAR® Technology⁽¹⁾ et
le difénoconazole, deux matières actives
qui ont fait leur preuve.

ASSOCIATION AMELIORÉE POUR VOUS



AMISTAR® Gold le juste équilibre de deux
technologies fiables pour le contrôle
d'un large éventail de maladies.

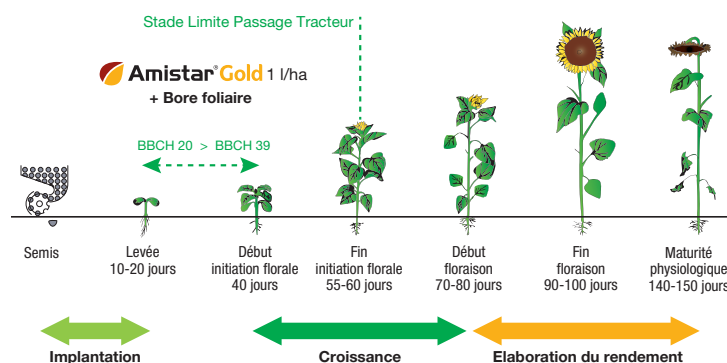


* Contient la technologie AMISTAR®

AMISTAR® Gold, ASSOCIATION DE DEUX MATIÈRES ACTIVES QUI ONT FAIT LEUR PREUVE

L'association et la complémentarité des modes
d'actions des deux matières actives contenues
dans AMISTAR® Gold lui confèrent une efficacité
reconnue et prouvée sur les principales maladies
foliaires du tournesol.
Cette association est caractérisée par une grande
persistance d'action.

AMISTAR® Gold POSITIONNEMENT



Son stade d'utilisation permet de lui associer le bore en
foliaire (*stade concomitant*).

AMISTAR® Gold LES BÉNÉFICES

- Large spectre maladies.
- Possibilité de l'utiliser en association.
- Préventif et curatif grâce à 2 matières actives
à modes d'action différents.
- Gain de 4 quintaux / ha en moyenne**.

** voir résultats essais au verso.

⁽¹⁾ AMISTAR® Technology est une innovation Syngenta qui accompagne les agriculteurs dans le monde depuis 20 ans sur de nombreuses cultures.
Les performances le prouvent : 250 millions de tonnes de rendement en plus, 20 formulations testées et approuvées, 500 millions d'hectares protégés et des services uniques
d'accompagnement qui ont fait des produits à base d'AMISTAR® Technology les solutions fongicides en lesquelles les agriculteurs ont confiance.



Phoma sur tournesol



Phomopsis sur tournesol

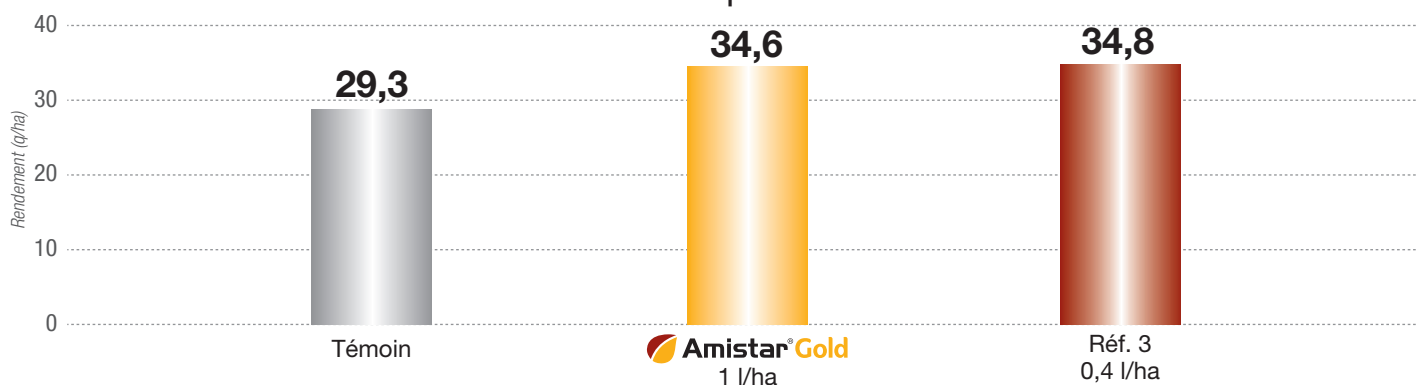


Sclérotiniose sur tournesol

AMISTAR® Gold : DU NIVEAU DES RÉFÉRENCES DU MARCHÉ

Rendement 17 essais Syngenta 2013-2015

Essais Phomopsis et Phoma



Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H332 - Nocif par inhalation. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.

Agrément MPO2249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

AMISTAR® GOLD - AMM N° 2160724 - Composition : 125 g/l azoxystrobine * + 125 g/l difénocanazole * - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et : l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ; l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de la résistance de la septoriose du blé au difénocanazole, le nombre d'application du produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur blé et triticales. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur tournesol après BBCH 39. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur betterave (pour une application unique entre les stades BBCH 31-39 ou pour 2 applications entre les stades BBCH 39-49), ainsi que sur colza et lin. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur tournesol. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau sur betterave pour 1 application entre les stades BBCH 31-39 suivie par 1 seconde application entre les stades BBCH 39-49. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur «blé».

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.